CONSEIL MUNICIPAL
de Saint-Sauveur-Villages

Séance du jeudi 16 novembre 2023

DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le seize novembre à 20h30, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de La Ronde-Haye, suite aux dégâts provoqués par le tempête dans l'espace culturel, à Saint-Sauveur-Villages, sous la présidence de Madame Aurélie GIGAN.

Présents :
Monsieur Pascal BARBET, Madame Danièle BREUILLY, , Monsieur Philippe CLEMENT, Madame Edwige CLEROT, Monsieur Franck DANLOS, Madame Chantal ENEE, Monsieur Mickaël EUDE, Monsieur Dominique FERICOT, Monsieur Ghislain GERARD, Madame Aurélie GIGAN, Monsieur Benoit HARIVEL, Monsieur Laurent HUET, Monsieur Jean-François LAURENT, Monsieur Paul LEFRANC, Madame Micheline MARIE, Monsieur Hubert RIHOUEY, Madame Marie-Françoise ROBERT, Monsieur Régis SEVEGRAND, Madame Florence THOMAS, Madame Séverine TRUFER, Monsieur Albert TISIN, Monsieur Franck VILQUIN

Excusé(s) :
- Monsieur Claude BEUVE, procuration à Monsieur Franck VILQUIN
- Madame Sandrine GERMAIN, procuration à Monsieur Régis SEVEGRAND
- Madame Sophie HUE-LEFEBVRE,
- Madame Sabrina CHAMPVALONT, procuration à Madame Florence THOMAS
- Madame Gwenola LEROTY, procuration à Madame Edwige CLEROT
- Madame Carole LEVIONNOIS, procuration à Monsieur Dominique FERICOT

Absent(s) : Madame Catherine CAMBLIN

Secrétaire de séance : Monsieur Benoit HARIVEL

Présidente de séance *:* Madame Aurélie GIGAN

Quorum : Quorum atteint

Nomination d'un secrétaire de séance

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Benoit HARIVEL est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal du 28 septembre 2023

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 28 septembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

2023.07.001	**RPQS 2022 du SDEAU 50** *Rapporteur : Aurélie Gigan*

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal,
- **Approuve le RPQS du SDEAU concernant le service d'eau potable**

2023.07.002	**Demande de dépose de réseau électrique – La Réauté, commune déléguée de Vaudrimesnil** *Rapporteur : Laurent Huet*

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal,

- **Confirme la demande de dépose d'une ligne basse tension rue de la Réauté, commune déléguée de Vaudrimesnil**
- **Atteste avoir connaissance que toute demande ultérieure de raccordement à cet endroit ne pourra se prévaloir de l'existence de cette ligne et sera traitée comme un raccordement nouveau avec participation de la commune**

2023.07.003	**Fond de concours pour le remplacement des menuiseries à l'école maternelle** *Rapporteur : Laurent Huet*

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, décide

- **D'autoriser Madame la Maire à signer la convention avec Coutances Mer et Bocage**
- **D'autoriser Madame la Maire à régler le fond de concours en investissement au 2041512**

2023.07.004	**Intervention du personnel communal pour les budgets annexes** *Rapporteur : Ghislain Gérard*

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, décide d'adopter les tarifs suivants :

- Agent administratif de catégorie A (budgets, marchés publics) : 39,16 €/heure
- Agent administratif de catégorie C (gestion administrative) : 19,40 €/heure
- Agent administratif de catégorie C (gestion comptable) : 19,72 €/heure
- Agent administratif de catégorie C (renseignements, accueil) : 20,47 €/heure
- Agent technique de catégorie C (entretien espaces verts) : 21,41 €/heure
- Agent technique de catégorie C (interventions techniques) : 25,46 €/heure
- Agent technique de catégorie C (entretien, contrôle) : 21,85 €/heure
- Agent technique de catégorie C (astreinte) : 22,89 €/heure
- Agent technique de catégorie C (entretien) : 16,90 €/heure
- Agent technique de catégorie C : 22,07 €/heure

2023.07.005	**Création d'un point d'arrêt routier rue Sainte-Foy, commune déléguée de Vaudrimesnil – Demande de subvention** *Rapporteur : Laurent Huet*

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, décide

- **De solliciter l'aide régionale pour les aménagements et le marquage réglementaire de cet arrêt de bus**
- **De charger Madame la Maire de signer et déposer le dossier**

2023.07.006	**Commissions** *Rapporteur : Aurélie Gigan*

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, décide

- **De la composition des commissions comme suit :**

Commission Energie Mobilité	**Commission développement local** (économie, tourisme et agriculture)
Laurent HUET Carole LEVIONNOIS Florence THOMAS Sophie HUE-LEFEVRE Marie-Françoise ROBERT Paul LEFRANC Michaël EUDES Micheline MARIE Albert TISIN Gwénola LEROTY	**Laurent HUET** Dominique FERICOT Catherine CAMBLIN Jean-François LAURENT Carole LEVIONNOIS Florence THOMAS Danièle BREUILLY Ghislain GERARD Franck DANLOS Paul LEFRANC Franck VILQUIN Edwige CLEROT Claude BEUVE Séverine TRUFER
Commission enfance-jeunesse	**Commission environnement**
Laurent HUET Benoît HARIVEL Sabrina CHAMPVALONT Philippe CLEMENT Chantal ENEE Franck VILQUIN Gwénola LEROTY Edwige CLEROT	**Florence THOMAS** Pascal BARBET Laurent HUET Dominique FERICOT Carole LEVIONNOIS Paul LEFRANC Franck DANLOS Marie-Françoise ROBERT Micheline MARIE Albert TISIN Gwénola LEROTY
Commission démocratie participative et communication	**Commission pôle de service**
Florence THOMAS Carole LEVIONNOIS Ghislain GERARD Sophie HUE-LEFEVRE Micheline MARIE Albert TISIN	**Florence THOMAS** Laurent HUET Danièle BREUILLY Ghislain GERARD Sabrina CHAMPVALONT Franck VILQUIN Edwige CLEROT Claude BEUVE
Commission voirie et travaux	**Commission logement**
Philippe CLEMENT Pascal BARBET Laurent HUET Benoît HARIVEL Catherine CAMBLIN Jean-François LAURENT Danièle BREUILLY Florence THOMAS Ghislain GERARD Michaël EUDES Régis SEVEGRAND Hubert RIHOUEY Paul LEFRANC Franck DANLOS Claude BEUVE Albert TISIN Séverine TRUFER	**Sandrine GERMAIN** Sandrine GERMAIN Danièle BREUILLY Ghislain GERARD Paul LEFRANC Philippe CLEMENT Albert TISIN Gwénola LEROTY
Commission vivre longtemps au village, santé	**Commission assainissement**
Aurélie GIGAN Laurent HUET Catherine CAMBLIN Sandrine GERMAIN Chantal ENEE Florence THOMAS	**Régis SEVEGRAND** Pascal BARBET Danièle BREUILLY Ghislain GERARD Paul LEFRANC Hubert RIHOUEY

Ghislain GERARD Régis SEVEGRAND Paul LEFRANC Marie-Françoise ROBERT Philippe CLEMENT Micheline MARIE Gwénola LEROTY Albert TISIN Séverine TRUFER	Claude BEUVE Albert TISIN Séverine TRUFER
Commission services techniques	
Régis SEVEGRAND Laurent HUET Danièle BREUILLY Ghislain GERARD Paul LEFRANC Hubert RIHOUEY Franck DANLOS Claude BEUVE Albert TISIN Séverine TRUFER	

2023.07.007	**Assainissement – Clôture des postes de relevage** *Rapporteur : Régis Sévegrand*

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de :

- **Choisir l'entreprise qui sera en charge des travaux**
- **Dire que les crédits sont inscrits au BP 2023 au C/2158 opération 005**

2023.07.008	**Assainissement – Télésurveillance** *Rapporteur : Régis Sévegrand*

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de :

- **De choisir l'entreprise …… pour un montant de ……..**
- **D'autoriser Madame la Maire à signer les documents afférents à cette affaire**

Pour : 21
Contre : 6 *(Claude Beuve, Franck Vilquin, Albert Tisin, Edwige Clérot, Micheline Marie, Edwige Clérot)*
Abstention : 0

2023.07.09	**Budget Assainissement – Décision modificative n°3** *Rapporteur : Régis Sévegrand*

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de :

- **D'autoriser Madame la Maire à effectuer la décision modificative sur le budget assainissement 2023 telle que définie ci-dessus**

Pour : 21
Contre : 6 *(Claude Beuve, Franck Vilquin, Albert Tisin, Edwige Clérot, Micheline Marie, Edwige Clérot)*
Abstention : 0

2023.07.010	**Budget Principal – Décision modificative n°3** *Rapporteur : Aurélie Gigan*

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de :

- **D'autoriser Madame la Maire à effectuer la décision modificative sur le budget principal 2023 telle que définie ci-dessus**

2023.07.011	**Ressources humaines – Création d'un emploi permanent – Rédacteur territorial TNC 15h/35h** *Rapporteur : Ghislain Gérard*

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de :

- La création d'un emploi de rédacteur principal (grade minimal : rédacteur principal de 2ème classe, grade maximal : rédacteur principal de 1ère classe) à temps non complet d'une durée hebdomadaire de 15h00min/35h00, pour l'administration générale de la Commune de Saint-Sauveur-Villages, à compter du 1er janvier 2024
- D'adopter la modification du tableau des emplois proposée. Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois sont inscrits au budget, chapitre 12, articles afférents.

2023.07.012	**Ressources humaines – Création d'un emploi permanent – Adjoint technique territorial TNC 19h/35h** *Rapporteur : Ghislain Gérard*

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de :

- La création d'un emploi d'adjoint technique (grade minimal : adjoint technique territorial, grade maximal : adjoint technique principal de 1ère classe) à temps non complet d'une durée hebdomadaire de 19h00min/35h00, pour l'administration générale de la Commune de Saint-Sauveur-Villages, à compter du 1er janvier 2024
- D'adopter la modification du tableau des emplois proposée. Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois sont inscrits au budget, chapitre 12, articles afférents.

2023.07.013	**Ressources humaines – Création d'un emploi permanent – Adjoint technique territorial 35h/35h** *Rapporteur : Ghislain Gérard*

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de :

- La création d'un emploi d'adjoint technique (grade minimal : adjoint technique territorial, grade maximal : adjoint technique principal de 1ère classe) à temps non complet d'une durée hebdomadaire de 35h00min/35h00, pour l'administration générale de la Commune de Saint-Sauveur-Villages, à compter du 1er janvier 2024
- D'adopter la modification du tableau des emplois proposée. Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois sont inscrits au budget, chapitre 12, articles afférents.

2023.07.014	**Ressources humaines – Création d'un emploi permanent – Adjoint administratif territorial TNC 25h/35h** *Rapporteur : Ghislain Gérard*

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de :

- La création d'un emploi d'adjoint administratif territorial (grade minimal : adjoint administratif territorial, grade maximal : adjoint administratif principal de 1ère classe) à temps non complet d'une durée hebdomadaire de 25h00min/35h00, pour l'administration de la Commune de Saint-Sauveur-Villages, à compter du 1er janvier 2024

- D'adopter la modification du tableau des emplois proposée. Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois sont inscrits au budget, chapitre 12, articles afférents.

2023.07.015	**Ressources humaines – Création d'un emploi permanent – Adjoint administratif territorial TNC 30h/35h** *Rapporteur : Ghislain Gérard*

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de :

- La création d'un emploi d'adjoint administratif territorial (grade minimal : adjoint administratif territorial, grade maximal : adjoint administratif principal de 1ère classe) à temps non complet d'une durée hebdomadaire de 30h00min/35h00, pour l'administration de la Commune de Saint-Sauveur-Villages, à compter du 1er janvier 2024
- D'adopter la modification du tableau des emplois proposée. Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois sont inscrits au budget, chapitre 12, articles afférents.

2023.07.016	**Ressources humaines – Création d'un emploi permanent – Adjoint administratif territorial 35h/35h** *Rapporteur : Ghislain Gérard*

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de :

- La création d'un emploi d'adjoint administratif territorial (grade minimal : adjoint administratif territorial, grade maximal : adjoint administratif principal de 1ère classe) à temps non complet d'une durée hebdomadaire de 35h00min/35h00, pour l'administration de la Commune de Saint-Sauveur-Villages, à compter du 1er janvier 2024
- D'adopter la modification du tableau des emplois proposée. Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois sont inscrits au budget, chapitre 12, articles afférents.

2023.07.017	**Vente d'herbe** *Rapporteur : Laurent Huet*

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de fixer le prix des ventes d'herbes comme ci-dessous :

- **Parcelle 524 ZB 94 (11 094 m²) à Monsieur Lionel Lechevallier pour un montant de 182,00 €**
- **Parcelle 449 ZC 88 (en partie) à Monsieur Hubert Larose pour un montant de 70,00 €**
- **Parcelle 449 ZC 115 (12 268 m²) à Monsieur Hubert Larose pour un montant de 90,00 €**
- **Parcelle 622 ZA 06 (1 170 m²) à Monsieur Christian Guérin pour un montant de 15,00 €**
- **Parcelle 622 ZC 271 à Monsieur Mehdi Debout pour un montant de 83,00 €**
- **Parcelle 550 ZE 47 (5 680 m²) à Monsieur Kevin François pour un montant de 40,00 €**
- **Parcelles 550 ZE 045, ZP 115 (partie nord), ZD 001 (32 000 m²) à l'EARL de l'Erru pour un montant de 150,00 €**

2023.07.018	**Achat tracteur** *Rapporteur : Paul Lefranc*

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de :

- **choisir l'offre de l'entreprise Mottin pour un montant de 66 000,00 € ht soit 79 600 € ttc**

Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 12 *(Hubert Rihouey, Jean-François Laurent, Franck Danlos, Pascal Barbet, Séverine Trufer, Danièle Breuilly, Franck Vilquin, Claude Beuve, Albert Tisin, Edwige Clérot, Micheline Marie, Gwénola Leroty)*

2023.07.019	**Sortie de l'actif matériel technique** *Rapporteur : Régis Sévegrand*

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de, sur la sortie d'actif telle que présentée ci-dessus :

- **D'autoriser Madame la Maire à vendre le matériel à MOTIN de SAINT GILLES**
- **D'autoriser Madame la Maire à passer les écritures**

2023.07.020	**Assainissement – attribution marché de travaux** *Rapporteur : Régis Sévegrand*

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de :

- **de choisir l'entreprise SITPO pour un montant de 694 151,80 €**
- **d'autoriser Madame la Maire à signer toutes les pièces afférentes au marché,**
- **d'autoriser Madame la Maire à solliciter toutes les aides possibles.**

2023.07.021	**Vente chemin** *Rapporteur : Philippe Clément*

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de :

- **de fixer les prix de vente de la façon suivante :**
  - **Hôtel Crosnier**
  - **Le Petit Mulin**
  - **La Pautière de Bas :**
- **- dire que cette délibération annule et remplace la délibération 2023-06-13**

2023.07.022	**Canalisation de gaz – convention GRDF** *Rapporteur : Laurent Huet*

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de :

- **d'autoriser Madame la Maire à signer la convention définissant les modalités de rattachement à la concession de Lessay des canalisations et ouvrages associés implantés par GRDF sur les communes de Saint-Sauveur-Villages, Muneville-le-Bingard et Le Feuillie conformément à l'article L.453-10 du Code de l'énergie.**

Fin de la séance : 23h40